



L'an deux mille vingt-cinq le 27 du mois de mars s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 14 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. BARTHELEMY Philippe - M. VOINSON Philippe - M. HOLZER Alain -M. WARION Jacques -M. HENQUEL Patrick
Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge -Mme MARCHAL Astrid –Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –
M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès -Mme LORETTE Delphine
Mme BONNEAU Sophie - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard -M. THIRY Philippe – M. IEMETTI Jean Marc
M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony -M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme
ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge
M. MATHEY Dominique à M. LAPOINTE Denis – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick – M. FAGOT REVURAT
Yannick à M. THOMAS Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. MATHIEU Denis – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean
Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. RAKOTONDRAMANITRA
Haja à M. BARTHELEMY Philippe –

Excusé(s) M. JOLY Philippe – M. GRANDADAM Daniel - M. FAUCHEUR Dominique

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **43 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 33
Pouvoirs : 10
Excusés : 3
Votants : 43

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 43
Contre :
Absentions :

FINANCES

36_03_2025

Autorisation donnée au Président de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Bouxières aux Chênes pour la réalisation de travaux d'assainissement.

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, rappelle le projet d'aménagement de la commune de Bouxières aux Chênes, situé à proximité de l'école en cours de construction. L'objectif est de créer une zone d'activités tertiaires et de services, nécessitant l'aménagement d'une voirie et la pose de réseaux afin de viabiliser plusieurs parcelles. A noter que ce projet d'aménagement inclu la réfection du parking de la salle polyvalente et qui desservira également l'école.

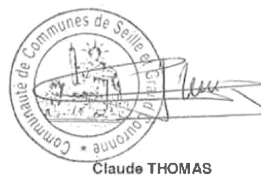
La CCSGC étant exclusivement compétente en matière de collecte et de traitement des eaux usées, il est nécessaire que celle-ci délègue à la commune de Bouxières aux Chênes la capacité de réaliser ces travaux, inclus dans un ensemble plus large de prestations (voirie, réseaux secs, aménagements paysagers...). Cette délégation se fait sous la forme de la convention ci annexée, prévoyant les modalités financières et d'exécution des travaux.

Les couts prévisionnels du projet, ainsi que le reste à charge pour la communauté de communes sont précisés dans l'annexe financière de la présente convention. A noter que, conformément à la délibération communautaire du 24 mars 2022 instituant le versement de fonds de concours entre les communes et la CCSGC, la réalisation de cette extension de réseau de collecte des eaux usées sera financée à hauteur de 50% par la commune.

Il est donc proposé aux membres du conseil communautaire d'autoriser le Président à signer cette convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage tels qu'annexée à la présente
- **Autorise** le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage jointe en annexe à la présente, relative à l'extension du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Bouxières aux Chênes.



Claude THOMAS
2025.04.02 11:48:08 +0200
Ref:8474980-12723150-1-D
Signature numérique
le Président